



CONFÉRENCE DES INVITÉS DU CDPC

L'ARRÊT LUCIA PRONONCÉ LE 21 JUIN 2018 PAR LA COUR SUPRÊME ET LA DÉSTABILISATION DU DROIT ADMINISTRATIF DES ÉTATS- UNIS

17 janvier 2019

PR. DOMINIQUE M. CUSTOS - PLUS D'INFOS
ASSAS-UNIVERSITE.FR

Le Centre organise sa sixième conférence des professeurs invités ce 17 janvier 2019.

Conférence du **Pr. Dominique CUSTOS**, professeur émérite de l'Université Loyola (New Orleans), directeur du Centre de Recherche sur les Droits Fondamentaux et les Évolutions du Droit de l'Université de Caen.

« L'arrêt Lucia prononcé le 21 juin 2018 par la Cour suprême et la déstabilisation du droit administratif des États-Unis ».

Par une décision du 21 juin 2018 Lucia v. Securities and Exchange Commission, la Cour suprême des États-Unis s'est en effet penchée sur la qualification et le statut constitutionnel des "administrative law judges" (ALJ). La décision peut être retrouvée ici sur le site de la Cour suprême : <https://supreme.justia.com/cases/federal/us/585/17-130/#tab-opinion-3918481>.

